

Le 03/06/2024

Folio N° 2024/20

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 031-213101280-20240603-2024\_20-DE



Département de la HAUTE-GARONNE  
Commune de CAUJAC

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

**SEANCE DU 3 JUIN 2024**

Date de convocation : 29 mai 2024

En présence : 14

Nombre de Conseillers : 14

En absence : 0

Effectif légal : 15

En votant : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Emilie FREYCHE – Maire de la Commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Marie-Hélène GAULTIER, Bruno RENVOISÉ, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marc MIRANI, Guibert MONGIS, Pascale RIBES, Céline VANNIER, Nathalie ROUQUET, Benjamin HERVÉ, Laurent PAIRASTRE et Dominique LEVRAT.

Excusés : néant

Madame Nathalie ROUQUET a été nommée Secrétaire de séance.

**Objet : ATTRIBUTION SUBVENTION ASSOCIATION PEGACE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-21,

Madame le Maire explique que « PEGACE » est l'association des parents d'élèves basée à GRAZAC, qui œuvre pour les trois écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Elle participe activement aux manifestations qui se déroulent sur la commune afin de récolter des fonds au profit des écoles de Grazac, Caujac et Esperce.

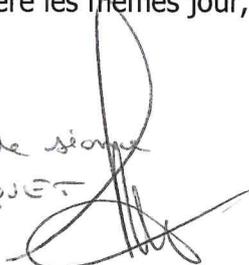
Madame le Maire propose de leur octroyer une subvention de 210 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **OCTROIE** une subvention pour l'année 2024, concernant tant le fonctionnement courant que le financement exceptionnel de projets précis dont les modalités sont présentées au préalable à la Commune.
- **DIT** que les crédits seront prévus à l'article 65748 du Budget primitif de 2024.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance  
Nathalie ROUQUET



A Caujac, le 3 juin 2024

Le Maire,  
Emilie FREYCHE

